



Saint-Denis, le 04/10/2019

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**  
**Séance du jeudi 3 octobre 2019 (Approuvé au CF du 20/02/2020)**

Membres présents :

Mesdames : Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Sabine GARABEDIAN, Audrey BECQUART, Aldine VARON

Messieurs : Olivier DESAULNAY, Yves CROISSANT, Faneva RAKOTONDRAHASO,

Membres représentés :

Madame : Elise RALSER

Messieurs : Christophe DEPOORTERE, Romain LOIR

Assistent à la séance :

Madame : Emmanuelle VITTE

Messieurs : Jean-Marc RIZZO, Damien DESCHAMPS, François CAFARELLI, François HERMET, Jean-François HOARAU

La séance est ouverte à 11 h sous la présidence du Doyen Jean-Marc RIZZO

**1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 2 MAI 2019 ET 27 JUIN 2019**

Les PV sont soumis au vote. Votés à l'unanimité.

**2- POINTS DE L'EQUIPE DECANALE**

**Nouvelle Offre de Formation :**

- M. Le Doyen informe que les membres de l'HCERES étaient dans nos murs ces derniers jours. Une réunion a eu lieu sur le domaine Cultures, Territoires et Sociétés plurielles dans l'Océan indien lundi. Mardi était consacré aux Sciences, Technologies, Santé en environnement tropical. Le doyen était présent aux deux réunions. La licence MIASH partagée entre l'UFR Sciences et Technologies et l'UFR Droit et Economie avait un avis réservé. Les coporteurs avaient préparé un argumentaire et les deux doyens sciences et FDE étaient présents pour montrer l'engagement collaboratif. L'hceres a bien perçu les nouveaux éléments et a validé le projet.

- A la suite de ces réunions il semblerait que l'hceres ait donné un avis favorable à l'ensemble des formations de l'établissement, avec certaines recommandations.

- Monsieur Le Doyen indique que la demande de l'offre globale excède de 10% le volume actuel. Il va donc s'agir d'une négociation entre la présidence et le ministère appuyé par cet avis favorable de l'hceres.

**Recrutements à l'œuvre ces dernières semaines** : les 4 moyens ORE pour l'encadrement des étudiants de 1<sup>ère</sup> année. Ils ont été affectés dans le Nord et sud en DROIT et ECONOMIE/AES, dont un personnel enseignant du second degré mis à disposition (MAD) qui est bien là après quelques soucis.

- En droit nord a été recrutée une docteure en droit et au sud un docteur en droit de métropole.
- Pour l'éco nord 1<sup>er</sup> recrutement infructueux. Nous avons demandé une nouvelle campagne qui a permis de recruter une ancienne étudiante de chez nous. Alexandra MALALA
- Recrutement BIATSS : Mme Vitte indique que Mme Karen HOAREAU a été affectée en mutation entrante au 1<sup>er</sup> septembre. En l'absence de Mme Natio, arrêtée jusqu'au 31 mars 2020, Mme Mélina RIOU vient d'être recrutée en appui à Mme HOAREAU jusqu'au 31 décembre. Elle sera ensuite renouvelée sur les crédits 2020 jusqu'au 31 mars. Ce moyen est partagé avec l'ESPE, qui prend en charge 20% de la masse salariale. Mme RIOU travaillera donc 4 jours par semaine à la Faculté de Droit et d'Economie et un jour à l'ESPE.

**Budget** : la lettre de cadrage prévoit une reconduction du budget dans les mêmes conditions que pour l'année 2019. Nous avons donc préparé un budget à l'identique, les dépenses étant similaires. Concernant les travaux et aménagement, nous devons faire remonter un tableau de nos besoins que nous présenterons en point 5.

**Pix et orthodidacte** : M. Thierry BRUGNON ne peut être présent à ce conseil de faculté et s'en excuse. Il souhaite informer les membres que le C2I est remplacé par le PIX depuis la rentrée et Voltaire par Orthodidacte.

### **3- MCC/REGLEMENT D'EXAMEN DU DU AMBITION 2019-2020**

M. Damien DESCHAMPS a souhaité faire évoluer les MCC concernant notamment les e-cours. Ces derniers n'étaient pas forcément suivis et alourdissaient le poids de la formation. Le nouveau règlement prévoit deux options : pour ceux qui souhaitent bénéficier de la passerelle avec Science Po garder l'option e-cours, en réduisant les choix de e-cours.

Pour les autres, soit ils suivent les e-cours (1 par semestre) soit ils déclinent et seront évalués sur une base différente.

C'est un toilettage des MCC pour les mettre en conformité avec les règles en vigueur.

Audrey BEQUART : les MCC ont une incidence sur les structures. Il est proposé que pour cette année il n'y ait pas de changement dans APOGEE, que les calculs soient faits manuellement.

Vote : votés à l'unanimité

### **4- CAMPAGNE EC/E/BIATSS**

Les directeurs de centres de recherche ont été conviés au conseil de faculté dans le cadre de la validation des besoins en emplois Enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS.

Le Professeur Jean-François HOARAU est présent.

Mme Cathy POMART ne peut pas être présente. En revanche elle a transmis tous les éléments sur la position du CRJ (cf. PV joint), pour éclairer les membres du conseil de faculté en formation restreinte et les membres du conseil de faculté en formation plénière.

Monsieur Le Doyen rappelle que le vote demandé aux membres du conseil de faculté ne concerne que la campagne BIATSS. En effet, le conseil de faculté en formation restreinte qui s'est réuni ce même jour à 9h30 a statué sur la campagne emplois Enseignants-chercheurs et enseignants.

M. Le Doyen remercie le Pr. Jean-François HOARAU d'être présent.

Il rappelle les éléments du Conseil de Faculté Restreint : la question cruciale est celle d'un choix entre un PR en section 05 promis depuis deux ans et un poste de PRAG en anglais vacant depuis deux ans également.

Après de longues discussions et un vote en CFR, la priorité de la composante serait le poste de PRAG en anglais. Quant au poste de PR en section 05, il rejoindra les postes considérés comme dus, réunis dans un tableau intitulé HORS CAMPAGNE, puisqu'ils proviennent de promesses antérieures actées en Conseil d'Administration de l'établissement (PRAG Anglais, Professeur en section 05 et Professeur en section 01 – 46.3)

In fine, dans la meilleure des hypothèses, nous aurons : 1 PRAG Anglais, 1 PR 05, et 1 PR 01 en 46 3.

BIATSS : Le CEMOI réuni en assemblée générale a réalisé un classement des postes demandés, (cf. PV en annexe) dans lequel apparaît un poste d'Ingénieur d'études, déjà demandé l'année dernière, qui relève d'une demande commune CEMOI/CRJ.

Mme VITTE indique qu'en terme de BIATSS nous avons un poste de technicien qui est gelé depuis deux ans maintenant.

Il s'agirait de demander ce poste en priorité 1 afin de stabiliser les effectifs de titulaires de la Faculté. Ce poste serait proposé au concours interne, pour permettre notamment à l'actuelle agent non titulaire recrutée sur le poste de se présenter au concours.

Mme VITTE ajoute que si l'on comprend l'intérêt du poste d'IGE en recherche, il apparaît prioritaire d'avoir un titulaire sur le poste de secrétaire de direction, poste important pour le bon fonctionnement de l'équipe de direction et plus généralement de la composante.

Le Doyen soumet au vote la question suivante :

Qui souhaite que l'on place le poste de technicien BIATSS en priorité 1 : 12 POUR 0 CONTRE.

Le classement des postes BIATSS sera donc : 1 – Technicien BAP J et 2 – Ingénieur d'études.

## **5- BESOINS DANS LE CADRE DES MOYENS MUTUALISES (PATRIMOINE, INFORMATIQUE (BIATSS ET SALLES) MOBILIER ET HYGIENE ET SECURITE**

Le doyen présente le tableau récapitulatif des besoins en travaux, aménagement.

Après discussions au sein du conseil il est décidé de classer toutes les demandes en priorité 1.

Par ailleurs certains membres font des remarques sur les améliorations possibles :

- Installation de cendriers aux accès FDE
- Changement des tableaux blancs pour avoir des tableaux plus grands : salles DEAS et D7 notamment, mais aussi toutes les salles de cours qui peuvent accueillir des grands tableaux.
- Remplacement des tables des chaires qui sont abîmées (D7 et D8 notamment).
- Mme Vitte propose de demander à Dominique Bonne de faire un état des lieux de l'ensemble des salles (pour les chaires et tables cassées ou abîmées, chaises cassées, etc)

- Etat des lieux des câbles pour vidéoprojecteurs : ils sont abîmés ou en nombre insuffisants. M. Le doyen propose d'acheter des nouveaux câbles, et de les étiqueter pour savoir de quelles salles ils relèvent.
- Un membre du conseil rappelle que deux tablettes ont été achetées il y a 2 ans. Depuis impossible d'obtenir les stylets qui correspondent au besoin (qui fassent office de stylet et de pointeurs). Mme Vitte propose de voir où en est ce dossier et de trouver une solution.

Les Demandes de travaux et aménagements sont soumises au vote et validées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **6- LISTE DES PCA/PRP 2019-2020**

M. Le Doyen présente le tableau récapitulatif des Primes de charge administrative et primes de responsabilité pédagogique.

Il indique que les changements sont minimes : suite à l'absence d'un assesseur aux relations internationales, la PCA correspondante est pour partie partagée entre les deux vice-doyens qui ont repris temporairement cette mission. Le reste de la prime a été transformée en PRP pour la mission de coordination des langues, que Mme Quatrehomme a accepté de continuer à réaliser.

Dès lors qu'un assesseur RI sera nommé, il percevra 14 hetd au titre de 2019-2020. En 2020, il sera demandé une PRP pour la coordination de l'anglais et un complément pour la PCA RI.

Les tableaux sont soumis au vote et validés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **7- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS**

Ce point est devenu caduque, le projet de convention étant impossible à mettre en œuvre.

#### **8- QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse.

La séance est levée à 12h35

**La Secrétaire de séance,**



**Emmanuelle VITTE**



**Le Président de séance  
Le Doyen,**



**Jean-Marc RIZZO**